



Nom du parcours : Le Pallet - Le Landreau

N° homologation :

Société organisatrice : **V.C.C. Section Cyclotourisme**

Nom du responsable : **DENIAUD Christophe**

Adresse du responsable : **11, Impasse des Peupliers 85300 Froidfond**

Tél.: 02 51 68 04 00 & 06 88 97 41 51

Site V.C.C.Cyclo: <http://veloclubchallandais.fr>

Lieu de départ : **Local Club 28 Rue de St Jean de Monts 85300 CHALLANS**

Code ACP **85-2813**

Ligue : **Pays de Loire**

Brevet de **150 Km**

Date : **16-avr-23**

e-mail: vccyclo@gmail.com

Heure de départ : **07:30**

LOCALITES	Carte MICHELIN		Numéro de Route	KM PARTIEL	KM TOTAL	Altitude mètre	CONTROLES	
	N°	Pli N°					Ouverture	Fermeture
Challans (Local du club)			D2032	0,00	0,00		7:30	8:30
La Garnache			D75	7,50	7,50			
Touvois			VC - D72	12,00	19,50			
La Bénate			D72	8,50	28,00			
Corcoué sur Logne			D72	3,00	31,00			
St Phibert de Bouaine			D74	5,50	36,50			
Vielleveigne			D54 - D77	7,50	44,00			
Carrefour RN 137			D93a - D54	9,00	53,00			
St Hilaire de Clisson			D113	5,50	58,50			
Gorges			VC - D149	4,50	63,00			
Le Pallet			D116	6,00	69,00		9:32	12:02
Vallet			D37	6,50	75,50			
Le Landreau			D55	6,00	81,50		9:54	12:56
Bas Briacé			D7	3,00	84,50			
La Chapelle Heulin			VC	2,50	87,00			
La Croix Moriceau			VC	4,00	91,00			
La Haie Fouassière			D74 - D63	2,00	93,00			
Château Thébaud			D58 - D63	5,00	98,00			
Montbert			D63	10,00	108,00			
St Colomban			D63	9,00	117,00			
La Limouzinière			D63	3,00	120,00			
L'Egonnière			D63	6,00	126,00			
St Etienne de Mer morte			VC - D75	8,00	134,00			
La Garnache			D2032	9,00	143,00			
CHALLANS, Local club				8,00	151,00		11:56	16:33
							Cloture à :	

OBSERVATIONS

Ce brevet n'est pas une compétition, le parcours proposé est effectué sur route ouverte à la circulation

Le fait de s'inscrire à ce brevet implique pour chaque participant :

De se conformer au Code de la route tant le vélo, que le comportement du pilote

De respecter la nature, l'environnement et de faire preuve de savoir vivre et de savoir être

D'avoir une responsabilité civile, licence de sa fédération, ou une assurance personnelle.

De porter un casque (fortement recommandé)

D'avoir conscience de sa forme et de sa capacité à réaliser le parcours sur lequel il s'engage.

L'objectif est de rallier Challans dans les délais.

D'accepter l'utilisation de son image, photos, film ou tout autre support de communication.

En cas de refus, le ou la participant (e), le spécifiera par écrit en même temps que son inscription.

En toutes circonstances chaque participant(e) veillera à respecter les principes de sécurité à vélo.

De nuit, le gilet de sécurité est obligatoire et devra être présenté au contrôleur,

ainsi qu'un éclairage avant arrière approprié avec des piles de rechange

No d'urgence européens : 112 Pompiers : 18 Gendarmerie, Police : 17 Samu : 15

Assurance Organisateur: AXA N° Contrat : 10750337004